

[Text]

M. Bellemare: Non. Par exemple, un rapport serait présenté chaque trimestre.

Le président: Avez-vous quelque chose à dire là-dessus, monsieur Desautels?

M. Desautels: C'est une question sur laquelle nous nous penchons. À notre Bureau, nous avons des vues passablement arrêtées. Il y a une préférence générale pour présenter à la Chambre des communes des rapports périodiques, mais on ne voit pas comment cela pourrait se faire avec la loi actuelle. La loi actuelle est vraiment axée vers la production d'un rapport annuel, et il faut des circonstances très exceptionnelles pour soumettre des rapports périodiques à l'heure actuelle. Cela exige évidemment un changement à la Loi sur le vérificateur général. Dans le passé, le Bureau s'est mis d'accord sur un tel changement.

M. Bellemare: Dans l'article, le nouveau vérificateur général dit qu'il ne se servira pas du rapport annuel comme *ultimate weapon*. Il voit plutôt son rapport comme un outil utile pour le gouvernement. Je me demande s'il ne s'agit pas d'un changement de rôle ou de but. Pour ma part, j'ai toujours cru que le rôle du contrôleur général du Canada était de faire des changements visant l'amélioration des systèmes, mais que le vérificateur général devait indiquer les lacunes.

• 0930

M. Desautels: Voici ce que j'aimerais pouvoir réussir, et je pense que les choses sont déjà engagées dans cette voie depuis quelques années. J'aimerais que les rapports annuels du vérificateur général soient moins une chasse aux sorcières et moins un étalage de cas problèmes, mais davantage un document qui examine en profondeur certaines questions très importantes et qui puisse déboucher sur des améliorations concrètes à l'administration publique.

M. Bellemare: J'apprécie que le vérificateur général ne veuille pas faire de la chasse aux sorcières le thème de son livre. Je reviendrai plus tard à ce nouveau thème qui est proposé pour cette année.

Dans le Budget des dépenses, à la page 6, on voit la liste des ministères que vous allez vérifier. Je vous félicite parce que cette année, vous allez vérifier Revenu Canada,

specifically taxpayers' services and appeals.

Plusieurs de mes collègues et moi-même avons beaucoup de difficulté à obtenir des services de ce ministère dans le domaine de

taxpayers' services and appeals.

J'ai engagé personnellement quelqu'un qui a passé au moins quatre heures à téléphoner aux bureaux d'Impôt Canada ici, à Ottawa. Je dois vous dire que le service est pitoyable. J'ai fait cela à la suite de plusieurs plaintes de mes commettants. J'aurai plus tard une liste détaillée des problèmes à Revenu Canada. Je vous félicite d'avoir mis ce ministère sur votre liste.

Le président: Monsieur, avez-vous une réplique?

M. Desautels: Non, je ne crois pas.

[Translation]

Mr. Bellemare: No. I am suggesting, for example, a quarterly report.

The Chairman: What is your response to this, Mr Desautels?

Mr. Desautels: We are currently studying the matter. The Office has definite views on the subject. In general, we would prefer presenting periodic reports to the House of Commons, but we do not see how that is possible under the current law. The current law clearly calls for one annual report, and, at the present time, only very exceptional circumstances would allow submitting periodic reports. So the Auditor General Act would have to be amend. In the past, the Office agreed to such a change.

Mr. Bellemare: In the article, the new Auditor General stated he would not use the annual report as an ultimate weapon. Instead, he perceives his report as a useful tool for the government. I wonder whether the roles or objectives have changed. I always believed that the role of the Controller General of Canada was to make changes to improve systems. but that the Auditor General was to point out shortcomings.

Mr. Desautels: Here is what I would like to achieve, and I think we have been heading that way for the past few years. I would like the Auditor General's annual reports to be less of a witch hunt and a compilation of problem cases and more of a document detailing very important issues and suggesting concrete improvements to public administration.

Mr. Bellemare: I appreciate that the Auditor General would not want to make his publication in to a witch hunt. I will come back later to this new topic suggested for this year.

On page 6 of the Estimates is the list of departments you will audit. I congratulate you because this year, you will audit Revenue Canada's

en particulier, les services aux contribuables et les appels.

Several of my colleagues and I have had a lot of trouble getting service from this department in the area of

services aux contribuables et appels.

I personally hired someone who spent at least four hours calling Revenue Canada taxation offices here in Ottawa. I must tell you that the service is pathetic. I tried calling them after receiving several complaints from my constituents. I will have a detailed list of problems at Revenue Canada later on. I commend you for putting that department on your list.

The Chairman: Do you have anything to respond?

Mr. Desautels: No, I do not think so.